

Vendredi 17 Février 2012

Journée d'études

organisée par Paul Smith (Université de Nottingham),

Professeur invité du Département d'Histoire de la FLSH, et le Centre de Recherches Interdisciplinaires en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie (CRIHAM EA 4270)

La Chambre haute : le Sénat français et les Chambres hautes en Europe



Salle des Actes

10h - 17h30

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

87036 Limoges cedex

www.flish.unilim.fr/

« Une seconde chambre, pour quoi faire ? » Depuis l'invention des parlements modernes en Europe occidentale, nos aïeux politiques ont préféré instaurer une deuxième assemblée pour faire contrepoids à ce que les Anglo-Saxons appellent, sans aucune gêne, 'the lower house' - la chambre basse. En France, depuis la Révolution et à quelques exceptions près, le bicamérisme a été la norme et non pas l'exception, ayant résisté à toute tentative d'être rayé du paysage politique. Les régimes monocaméraux n'ont pas tenu route longtemps. Mais si les rédacteurs des constitutions ont accepté, bon gré mal gré, l'existence d'une 'haute' assemblée, le débat sur la forme et sur le fond du bicamérisme, en France, en Italie et en Grande Bretagne reste toujours aussi vigoureux. Et il est loin d'être achevé. En France, encore moins depuis le 25 septembre 2011, le jour où le Sénat a basculé à gauche pour la première fois.

Le 17 février, la journée d'études *La chambre haute: le Sénat français et les chambres hautes en Europe* abordera la question de cette seconde assemblée par trois thèmes.

- Historique - la création et l'implantation de la haute assemblée 'moderne' en France et en Italie au dix-neuvième et au vingtième siècle
- Institutionnel - la haute assemblée comme barème de la pensée politique et sociale des constitutionnalistes et des acteurs politiques en France au milieu du 20e siècle et sa façon particulière de nous dévoiler la nature de l'État
- Son devenir – quel Sénat pour l'avenir à la veille des échéances électorales du printemps et du début de l'été 2012 ? Si la gauche passe au pouvoir, va-t-elle chercher à corriger le « dysfonctionnement » si longtemps critiqué ? Et comment ? Ou, si la droite arrive à retenir et l'Elysée et le Palais Bourbon, quelles perspectives pour la majorité sénatoriale avant les élections municipales, cantonales et... sénatoriales en 2014 ?

10.15 : Introduction de la journée d'études

Philippe Depreux, Clotilde Druelle-Korn (Université de Limoges)

10.30-12.30

Les chambres hautes en France et en Italie

Présidé par Paul Smith

- 1 – Jérôme Grévy (Université de Poitiers) – 'Le Sénat de la Troisième République'
- 2 – Simone Visciola (Université de Florence) – 'Le Sénat en Italie : du Piémont savoyard à la crise de l'État libéral'

14.00-16.00

Le Sénat français et l'État

Présidé par Pascal Jan

- 1 – Paul Smith (Université de Nottingham) – 'L'impossibilité d'un Sénat « fédérateur » en France (1940-1969)'
- 2 – Alain Delcamp (secrétaire général du Sénat de la République française) – La seconde chambre comme révélateur de la nature de l'État.

16.15-17.30

Table ronde – Quel Sénat pour l'avenir ?

Présidé par Jérôme Grévy

Avec la participation :

de Pascal Jan, professeur en droit public à l'Institut d'études politiques de Bordeaux,

de Fabien Archambault (FLSH/CRIHAM),

d'Alexandra Beauchamp (FLSH/CRIHAM)

et Sylvio De Franceschi (FLSH/CRIHAM).